15 avril 2025

Informations aux habitants de Chêne-Pâquier

Votre village a besoin de vous !

Vous l'avez certainement appris, Mme Sandrine Gobalet Stauffer, municipale, a donné sa démission pour le 30 juin 2025, après 9 ans d'implication active au sein de l'exécutif de notre village.

La Municipalité et le Bureau du Conseil général s'unissent pour la remercier chaleureusement de son engagement. Une partie formelle de remerciements aura lieu lors du Conseil général de juin.

L'élection complémentaire à la Municipalité aura lieu **le 29 juin 2025**.

Si vous êtes intéressé à vous engager pour votre commune, vous trouverez ci-dessous un aperçu des démarches à entreprendre pour vous présenter à l'élection, ainsi qu'un échéancier. N'hésitez pas à prendre contact avec Philippe Pochon, Président du Conseil, au le Greffe municipal ou l'un des membres de la Municipalité.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces informations. Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons nos plus cordiales salutations.

Le Président du Conseil général

Contacts :
Philippe Pochon, président du CG : 079 215 79 48 ou présidence.conseilgeneral@chene-paquier.ch
Greffe municipal : 024 430 26 15 ou greffe@chene-paquier.ch

Procédure pour déposer sa candidature

Toute personne âgée de 18 ans révolus au moins, suisse, ou de nationalité étrangère au bénéfice d'un permis C, peut se présenter à cette élection complémentaire. La personne au bénéfice d'un permis C doit avoir eu son domicile continu dans le canton de Vaud durant les trois dernières années et doit avoir résidé de manière continue en Suisse durant les dix dernières années.

En cas d'intérêt, nous vous encourageons vivement à prendre contact avec un membre de la Municipalité qui vous renseignera sur la fonction, l'investissement en temps, la rémunération ou toute autre question.

Une fois votre décision prise, prenez contact avec le Greffe municipal qui dispose des formulaires à compléter en vue du dépôt d'une liste. Votre liste sera signée par 3 personnes signataires ou parrains demeurant dans la commune.

La liste doit être déposée auprès du greffe au plus tard le lundi 2 juin 2025 à midi.

L'élection complémentaire aura lieu le **dimanche 29 juin 2025**.

S'il ne devait y avoir qu'une ou qu'un candidat, l'élection sera **tacite**.

Si un 2e tour devait être nécessaire, le scrutin se déroulera le dimanche 20 juillet 2025.

Élection municipale complémentaire du 29 juin 2025

Le bureau de vote sera ouvert comme d'habitude de 10h00 à 11h00.

Dernier délai pour déposer votre enveloppe de vote : dimanche 29 juin 2025 à 11h00 dans la boîte aux lettres se trouvant à l'entrée du bureau communal.

Pensez à consulter notre site https://www.chene-paquier.ch